



**F&B** **Antibac**<sup>TM/MC</sup> **B**

## Assainisseur-germicide-désinfectant désodorisant chloré

### Description

L'assainisseur Antibac B est une poudre chlorée organique, granuleuse, très soluble et à action rapide. Il est conçu pour être utilisé en tant qu'assainisseur de contact sur les surfaces dures dans les laiteries, les usines de transformation des aliments et les usines pharmaceutiques et cosmétiques. Il peut également être employé pour assainir les oeufs de commerce.

### Efficace

- Large spectre d'efficacité
- Pouvoir assainissant accru grâce au pH moins élevé
- Ne forme aucune pellicule sur le matériel

### Économique

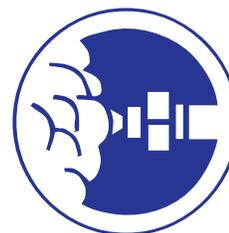
- Peut être employé à 100 ppm pour la plupart des opérations d'assainissement

### Concentré

- Se dissout aisément pour préparer des solutions-mères utilisées dans les appareils d'assainissement automatiques

### Discussion

L'assainisseur Antibac B est une poudre granuleuse, très soluble et à action rapide à base de chlore organique. Il se dissout rapidement dans l'eau pour produire des solutions assainissantes limpides qui conviennent à des applications de nettoyage par pulvérisation, par trempage ou par circulation. Il est tamponné à un niveau de pH où le chlore libéré atteint son pouvoir germicide optimal, ce qui le rend encore plus efficace que les solutions typiques d'hypochlorite de sodium. Les solutions d'emploi de 100 à 200 ppm de chlore actif auront un pH entre 5 et 7 selon la concentration et l'alcalinité de l'eau utilisée. Ce produit convient à la préparation de solutions-mères pour les systèmes d'assainissement et les nourrisseurs automatiques.



**Diverclean**



**F&B** **Antibac**<sup>TM/MC</sup> **B**

## Assainisseur-germicide-désinfectant désodorisant chloré

### Mode d'emploi

Verres, vaisselle, ustensiles, matériel de transformation des aliments et des boissons

1. Rincer à fond à l'eau propre.
2. Laver avec un produit Diversey recommandé.
3. Rincer à l'eau potable.
4. Assainir avec une solution contenant 63 g d'assainisseur Antibac B par 100 litres d'eau (100 ppm de chlore actif). Vérifier périodiquement la concentration de la solution avec un test de chlore. Lorsque la concentration de chlore actif descend à 50 ppm, jeter la solution.

REMARQUE : Le matériel de transformation des aliments et des boissons ne doit être assaini qu'immédiatement avant de resservir.

Assainissement par pulvérisation :

Utiliser 125 g par 100 litres d'eau (200 ppm de chlore actif).

Assainissement des oeufs :

1. Laver les oeufs avec un produit Diversey approuvé.
2. Assainir les oeufs dans une solution de rinçage contenant 63 g d'assainisseur Antibac B par 100 litres d'eau (100 ppm de chlore actif).

Désodorisation et désinfection :

Réfrigérateurs, murs, planchers, chambres froides, poubelles, chenils, poulaillers, etc. - Utiliser 125 g par 100 litres d'eau (200 ppm de chlore actif).

L'assainisseur Antibac B peut être employé dans l'eau de rinçage final pour assainir les surfaces dures non poreuses ayant d'abord été nettoyées avec un produit de nettoyage adéquat suivi d'un rinçage à l'eau potable. Les concentrations d'emploi ne doivent pas dépasser 200 ppm de chlore actif dans l'eau du dernier rinçage et toutes les précautions raisonnables doivent être prises pour éviter la contamination des aliments.

### Données techniques

Certification	Emploi accepté dans les établissements de transformation des aliments.
Couleur/Forme	Poudre blanche opaque
N° d'enregistrement DIN	00524123
Odeur	Faible odeur de chlore
Densité	1,3
% P	1,29
pH (1%)	5,6
% de chlore actif	16,95

Ces données sont typiques d'une production normale et ne devraient pas être considérées comme des spécifications.

### Efficacité microbicide

À une dilution d'emploi de 6 g/10 L (1 oz/10 gal. imp.; 100 ppm de chlore actif), le produit passe l'essai de dilution d'emploi de l'A.O.A.C. ainsi que la méthode d'essai de l'A.O.A.C. pour assainisseur/ détergent germicide en eau dure de 500 ppm (29 gpg) sous forme de carbonate de calcium.

### Renseignements sur la manutention et l'entreposage sécuritaires

Conserver dans le contenant d'origine fermé, à l'abri des températures extrêmes. Des consignes détaillées sur la manutention et l'élimination de ce produit sont indiquées dans la fiche signalétique.

### Compatibilité du produit

Conserver dans le contenant d'origine fermé, à l'abri des températures extrêmes. Des consignes détaillées sur la manutention et l'élimination de ce produit sont indiquées dans la fiche signalétique.

### Trousse d'analyse

Trousse d'analyse chloré n° 409790

### Mise en garde

Consulter la fiche signalétique.